

Lundi 31 mai 2021

Acte 2 des Rencontres Axe Seine

Accélérer le développement de la logistique fluviale

Le 11 février dernier, les maires de Paris, Rouen et Le Havre se sont rencontrés à Rouen afin de mettre en place un cadre de collaboration permanent autour de l'Axe Seine, enjeu majeur, pour la France, de développement économique, de renouveau industriel, d'affirmation de sa puissance portuaire, de rayonnement culturel et de résilience face aux enjeux climatiques. Des premiers axes de travail et d'intérêt commun ont alors été identifiés dans les domaines du transport fluvial, du tourisme, de la culture, de l'énergie, de l'agriculture et de l'alimentation.

L'acte 2 des rencontres Axe Seine s'est tenu ce lundi 31 mai au Havre. Edouard PHILIPPE, Anne HIDALGO, Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, rejoints par Patrick OLLIER, ont animé une réunion d'échange sur le thème du fret fluvial en Vallée de Seine. Une trentaine d'acteurs publics et privés de la logistique fluviale ont pris part à ces échanges et sont venus alimenter la réflexion et les propositions d'actions concrètes des élus.

A la suite de ces échanges, les maires et présidents des intercommunalités de Paris, Rouen et Le Havre réaffirment que le développement de la logistique fluviale constitue un défi de premier plan pour les trois espaces métropolitains de Paris, de Rouen et du Havre et pour l'ensemble de la vallée de la Seine.

Ce défi est à la fois économique et environnemental :

- Le système portuaire de la Seine, renforcé par la naissance d'HAROPA, doit pouvoir compter sur une offre compétitive reposant sur plusieurs modes, à l'instar de nombreuses places portuaires à l'échelle mondiale.
- A l'échelle de la vallée de la Seine, les biens et marchandises sont aujourd'hui transportés à 85% par la route. La prédominance du mode routier engendre congestion et pollution jusqu'aux centres des agglomérations.
La vallée de la Seine représente 50% du fret fluvial français. L'effort de rééquilibrage entre les modes de transport à l'échelle a donc aussi une portée nationale

Communiqué de presse

La notion de logistique fluviale recouvre en réalité plusieurs champs d'action pour lesquels les villes et intercommunalités disposent de puissants leviers :

- La logistique des flux de longues distances, entre la région capitale et sa façade maritime.
- La logistique de proximité visant à livrer des biens au cœur des espaces urbains, au plus proche des consommateurs.
- La logistique des filières comprenant par exemple les activités liées aux matériaux de construction (ciment, bois), aux déchets, tous essentiels au fonctionnement des métropoles.

L'initiative des trois places métropolitaines de l'axe Seine s'inscrit dans un cadre où les acteurs publics comme HAROPA et VNF et les acteurs privés sont déjà pleinement mobilisés pour améliorer significativement les services sur la voie d'eau. Des dispositifs d'aide aux armateurs existent, des bornes d'accès pour fournir de l'énergie aux barges à quai sont en cours d'installation.

Dans ce monde du transport fluvial qui opère sa mutation, les élus des trois principaux espaces métropolitains de la vallée de la Seine ont l'ambition de décliner une stratégie coordonnée visant à créer des écosystèmes métropolitains beaucoup plus favorables qu'aujourd'hui à la logistique fluviale. Les élus ont décidé d'agir à plusieurs niveaux :

- **Intégrer la voie d'eau dans la commande publique** : La Seine est déjà utilisée par plusieurs filières économiques comme le BTP, le transport de terres issus des chantiers et la gestion des déchets.

Les collectivités de Paris, Rouen et le Havre intégreront dans les cahiers des charges qui leur sont propres de nouveaux critères de notation permettant de favoriser la croissance des flux logistiques sur la voie d'eau. Voies Navigables de France a déjà travaillé sur cette question, l'Eurométropole de Strasbourg également. Les places de Paris, Rouen et Le Havre souhaitent aller plus loin et étudieront conjointement la manière de faire converger leurs modes de commande publique.

- **Créer un « effet réseau » à l'échelle de la vallée de la Seine en favorisant les rencontres entre les acteurs économiques et en valorisant les métiers de la logistique fluviale.**

Communiqué de presse

Les acteurs publics et privés font tous le constat d'une insuffisante mise en connexion entre les utilisateurs du fleuve et d'un manque de connaissance des très nombreuses opportunités professionnelles offertes par la logistique fluviale.

Les élus ont pris la décision d'organiser en 2022, une convention d'affaire d'envergure européenne doublée d'une opération de valorisation des métiers du fluvial. Le Havre accueillera en octobre 2022 le Riverdating, en partenariat avec VNF, pour renforcer les échanges entre les acteurs économiques et animera une démarche de promotion des métiers du fluvial en lien avec les fédérations et les acteurs de la formation et de l'enseignement. Cet évènement sera préparé conjointement par les trois territoires. La démarche de promotion des métiers de la logistique fluviale pourra aussi se tenir dans des espaces dédiés au sein des trois métropoles (port-center, centres d'interprétation).

- **Développer de manière coordonnée dans les espaces urbains de Paris, de Rouen et du Havre des écosystèmes favorables à l'utilisation de la voie d'eau.**
 - Les trois espaces métropolitains travailleront ensemble pour favoriser l'utilisation de la voie d'eau en milieu urbain en identifiant des lieux de débarquement, en travaillant sur la mixité des usages ou sur la réversibilité des aménagements. Les documents d'urbanisme et initiatives locales (comme les ateliers de la Seine à Paris) de chacun des territoires feront l'objet d'analyses conjointes afin de construire progressivement une stratégie d'aménagement partagée pour le développement de la logistique du dernier kilomètre à l'échelle de la vallée de la Seine.
 - Les métropoles de Paris, de Rouen et du Havre accompagneront la mise en place d'un réseau intégré, en complément des projets de HAROPA et VNF, d'accès à des carburants moins polluants, à de l'énergie électrique et pourquoi pas de l'hydrogène. Les trois espaces métropolitains travaillent à la création d'une structure commune centrée sur les énergies. Ce nouvel outil pourra aussi être mis au service de la logistique fluviale.

Les trois collectivités invitent l'Etat à renforcer les dispositifs de soutien à la logistique fluviale dans le cadre du plan de relance. Cet accompagnement est essentiel pour l'équilibre économique du fret fluvial et pour le verdissement de la flotte.
 - Les métropoles de Paris, de Rouen et du Havre mèneront une série de dispositifs innovants pour faciliter la logistique du dernier kilomètre et proposent à HAROPA de mettre en place un appel à manifestation d'intérêt pour expérimenter des nouvelles façons de desservir la voie d'eau en cœur d'agglomération. Cet AMI sera mis en place au premier trimestre 2022.

Par ailleurs, lors d'une deuxième séance de travail, les maires et présidents des intercommunalités de Paris, Rouen et Le Havre ont défini des actions conjointes.

Actions conjointes des trois territoires dans le domaine de l'énergie

Très engagées dans la transition énergétique, les trois villes vont mener ensemble une réflexion pour la création d'un **opérateur territorial de soutien au développement de la production d'énergies renouvelables locales**. Il s'agira de favoriser l'émergence de projets donnant accès à des énergies renouvelables créatrices de valeur et d'emplois pour les territoires et leurs habitants.

Cette thématique fera l'objet d'un acte 3 à Paris à l'automne.

Actions conjointes des trois territoires dans le domaine de la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) et de la biodiversité

La Métropole du Grand Paris conduira les travaux d'un quatrième atelier thématique créé spécifiquement pour traiter des enjeux de la GEMAPI et de la biodiversité à l'échelle de la vallée de la Seine. Compétente en matière de GEMAPI depuis le 1^{er} janvier 2018, la Métropole du Grand Paris met au cœur de son action, dans le cadre d'un programme pluriannuel d'investissement (2019-2023) de 108 millions d'euros, la lutte contre les inondations, la désimperméabilisation des sols et la restauration des zones humides.

Actions conjointes des trois territoires dans le domaine de la culture

Toutes les grandes idées ont besoin d'être incarnées. Plusieurs événements culturels, sportifs et festifs marqueront les prochaines années : L'Armada en 2023, les Jeux Olympiques de Paris et les 150 ans de la première exposition impressionniste en 2024, la candidature de Rouen au titre de Capitale Européenne de la Culture en 2028. Dans ce calendrier, 2024 représentera une année clé. Ces initiatives, fortement soutenues par les collectivités locales, constituent des chances exceptionnelles pour la Vallée de la Seine dans son ensemble et constituent des champs de coopération renforcée entre Paris, Rouen et le Havre.

Plusieurs autres pistes sont à l'étude

- Valorisation littéraire avec la création d'un parcours « des auteurs le long de la Seine »,
- Valorisation des paysages,
- Accès à un patrimoine mémoriel

Communiqué de presse

- « Une Nuit Blanche de Paris au Havre »

Actions conjointes des trois territoires dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation

Aide aux agriculteurs, accompagnement des communes, meilleure connaissance des acteurs et des flux, structuration des filières, commande publique, Plans Alimentaires Territoriaux...Paris, Rouen et Le Havre multiplient les initiatives pour permettre à leurs habitants de s'alimenter en produits locaux et de qualité. Pour chacun de nos territoires, compte-tenu de leur très faible autonomie alimentaire (ainsi le périmètre d'intérêt de Paris en terme d'approvisionnement « local » se situe dans un rayon de 250 km), la coopération est un impératif.

Plusieurs pistes ont été envisagées par les élus à commencer par la participation de la CU Le Havre Seine Métropole et de la Métropole Rouen Normandie aux « Etats généraux de l'agriculture et de l'alimentation durable » que vient de lancer la Ville de Paris (mai-décembre 2021), en préfiguration d'AgriParis.

Plusieurs pistes de travail sont à l'étude :

- Aider la structuration de filières emblématiques du territoire telle la Race Normande sous signes de qualité et la production de légumes en favorisant la rencontre acheteurs et producteurs à l'échelle du grand territoire ;
- Mutualiser une stratégie commune et les outils fonciers pour accompagner l'installation d'agriculteurs répondant aux objectifs d'alimentation en filières courtes ;
- Organiser la logistique des circuits courts alimentaires sur l'Axe Seine en s'appuyant sur des plateformes intermédiaires ;
- Garantir l'achat d'une partie de ces produits par la commande publique en circuit court vers la restauration collective ;
- Accompagner le développement des matériaux biosourcés.

Pour financer ces politiques, l'émergence d'une coopérative de compensation carbone qui valorisera les évolutions vertueuses d'usage agricole des terres pourrait faire l'objet d'une réflexion collective.

A l'issue de leur réunion de travail, les quatre élus ont décidé d'inviter collectivement les Présidents des EPCI de la vallée de la Seine à Paris pour la prochaine rencontre afin d'élargir et enrichir les réflexions.